CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC BROME-MISSISQUOI MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM SÉANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mari 1^{er} septembre 2020 à 19 h 30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Steven Neil.

Les conseillères Stéphanie Martin-Gauthier et Mireille Guay sont absentes.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation des procès-verbaux de la séance du 4 août 2020 et des séances extraordinaires des 7 et 13 août 2020
- 3 Approbation des comptes et transferts
- 4 Rapport des dépenses autorisées
- 5 Correspondance
- 6 Administration
 - 6.1 Résolution Ratification de la directive des mesures préventives –COVID-19 et ses mises à jour et l'ouverture des séances au public dans la mesure où les règles de distanciation sociale le permettent en maintenant l'enregistrement visuel et/ou sonore et diffusé sur le site Internet de la Municipalité
 - 6.2 Réseau bibliothèque Renouvellement de la convention d'exploitation (du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023)
 - 6.3 Sani-Éco / Recyc-Québec Modification du contrat de traitement des matières recyclables
 - 6.4 Employé de voirie
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure DM 2020-0004
 - 7.2 Demande de dérogation mineure DM 2020-0005
 - 7.3 CPTAQ Demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture au 1279, chemin Hallé Est, sur le lot 3 521 796
- 8 Voirie
 - 8.1 Appel d'offres 2020-17 Travaux prévus au projet Interventions Variées Dossier no 2017-750B Adjudication
 - 8.2 Contrat gré à gré Surveillance et gestion des travaux Interventions variées Dossier no 2017-750B Adjudication
 - 8.3 Appel de proposition Contrat contrôle de la qualité des matériaux Interventions Variées Dossier no 2017-750B Adjudication
- 9 Eaux usées et eau potable
- 10 Environnement
- 11 Sécurité publique
- 12 Loisirs et culture
- 13 Varia
 - 13.1 Don Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada
- 14 Période de questions
- 15 Levée de l'assemblée

2020-208 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2020-209 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU 4 AOÛT 2020 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 7 ET 13 AOÛT 2020

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance du 4 août 2020 et des séances extraordinaires des 7 et 13 août 2020.

2020-210 ADMINISTRATION APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 321 795.44 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	Montant	
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	223.91	\$
Bell Canada	Factures mensuelles pour le service téléphonique de H-V et CLB	141.34	
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	2 457.55	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53	
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	227.96	
Girafe conseils	Frais mensuels exchange cloud et datto pour le mois d'août	134.24	
Services Matrec inc. Div. GFL Environmental	Service de collecte des mat. résid. pour le mois d'août	21 947.84	
ATLAS papeterie	Papeterie et fournitures de bureau et table pliante et chaises	549.24	
Somavrac C.C. inc.	Fourniture et épandage d'abat-poussière	22 145.05	
Pitney Works	Fourniture de timbres pour recharge de la timbreuse	230.95	
Alarme top sécurité	Frais d'installation d'un intercom pour l'entrée de l'ascenseur	3 384.23	
Locaplus Cowansville inc.	Service d'entretien de la scie à chaîne	53.98	
Distribution d'eau R.C. inc.	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	21.75	
Coop du Pays des Vergers	Service d'entretien ménager pour l'Hôtel de Ville, bibliothèque municipale et CLB	460.38	
Patrick Ewing	6e et dernier vers Service d'entretien des terrains municipaux et pelouse	1 533.00	
Sanixel inc.	Fournitures de produits d'entretien et sanitaires	71.00	
Les Traitements d'eau Bonne eau	Fourniture de chlore pour trait. de l'eau potable	103.30	
Racicot Chandonnet Ltée	Services juridiques rendus et déboursés	799.08	
Tetratech QI inc.	Services profess. Pour plans & devis des ponceaux - projet ch. Choinière-phase 1	15 751.58	
Tetratech QI inc.	Services profess. Infrastructures routières - projet chemin interventions variés	7 358.40	
Tetratech QI inc.	Services profess. Infrastructures routières - projet chemin Magenta	23 194.48	
Roger Dion & fils inc.	Service de nivelage des chemins selon les besoins	6 525.98	
G.T.S. (Graphik Gipsy)	Service de conception de masque lavables avec logo	250.00	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 144.32	
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	773.98	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	474.20	

Total des déboursés		321 795.44 \$
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00
	Frais mensuels pour le terminal Interac Desjardins pour le mois d'août	40.50
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois d'août	23 997.60
	Autres déboursés pour approbation:	
Sous-total des déboursés		297 627.34 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - approvisionnement	610.60
Groupe Capitales médias	Parution Voix de l'est - rempl. congé parental - voirie	735.84
Journal Le Guide	Frais de parution - offre d'emploi pour le poste de voirie	530.95
Signel services inc.	Fourniture de plaquettes de numéros d'adresses civiques	229.95
Signalisation de l'Estrie inc.	Fourniture d'enseignes et accessoires	2 154.57
Ministre des Finances	1er vers Service de la Sûreté du Québec 2020	110 879.00
Ville de Bromont	2e vers Services en commun 2020 et ajust. des frais d'administration	32 671.02
Ville de Bromont	Contribution à la démolition des unités modulaires à l'école St-Vincent-Ferrier	10 642.09
Seney Électrique inc.	Services compl. pour fourniture et pose d'élément électriques rénov. l'Hôtel de Ville	2 064.25
Guylaine Poudrier	Frais de déplacement pour dépôt hebdomadaire à la caisse Desjardins	43.20
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois d'août	1 824.81
Michel Janecek	Service de coupe d'arbre et disposition des résidus de bois	800.00
Les automobiles M. Rocheleau inc.	Service de changement d'huile et filtre sur le camion	233.06
Plomberie 4H	Service de pose de l'abreuvoir extérieur	479.45
SIMO Management inc.	Contrat de service pour le suivi des eaux usées pour le mois d'août	3 239.34
R.I.G.M.R.B.M.	Service d'élimination des déchets pour le mois de juillet	4 291.28
Sani-Eco inc.	Service de traitement des matières recyclables pour le mois de juin	1 396.38
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	8 995.86
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 425.69
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	139.65
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 010.12
Yamaska		

2020-211 ADMINISTRATION RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

	2020-212
	CORRESPONDANCE
Aucun dossier.	

2020-213 ADMINISTRATION

RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES MESURES PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR ET L'OUVERTURE DES SÉANCES AU PUBLIC DANS LA MESURE OÙ LES RÈGLES DE DISTANCIATION SOCIALE LE PERMETTENT EN MAINTENANT L'ENREGISTREMENT VISUEL ET/OU SONORE ET DIFFUSÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour;
- de ratifier l'ouverture des séances du conseil au public dans le respect des règles de distanciation sociale en vigueur et avec enregistrement visuel et/ou sonore et diffusé sur le site Internet de la Municipalité.

2020-214 ADMINISTRATION RÉSEAU BIBLIO – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION (du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023)

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- d'accepter le projet de renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque présenté par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc. pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023;
- de financer cette dépense estimée à environ 2 350 \$ par année, indexé chaque année, plus taxes à même le fonds général de la municipalité;
- d'autoriser le maire et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité.

2020-215 ADMINISTRATION SANI-ÉCO / RECYC-QUÉBEC – MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT que l'industrie du recyclage au Québec vit présentement une crise sans précédent;

CONSIDÉRANT que les marchés internationaux se ferment et sont de plus en plus exigeants quant à la qualité des matières recyclables transmises;

CONSIDÉRANT qu'au Québec, cette situation se répercute notamment par une augmentation importante des coûts pour les municipalités, une diminution de l'offre de services, et même, dans certains cas, par la fermeture de centres de tri;

CONSIDÉRANT le caractère imprévisible de la situation actuelle en rapport avec les conditions initiales au moment de contracter;

CONSIDÉRANT l'urgence de convenir d'une solution entre les parties, notamment en ce que le traitement des matières recyclables est un service essentiel aux citoyens;

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir et de mettre à jour certains éléments du contrat entre les parties, afin de s'adapter à la situation, et pour pouvoir assurer la qualité du service et la réalisation des objectifs de récupération;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement;

- d'approuver la modification du contrat de traitement des matières recyclables entre la municipalité et Sani-Éco inc. en fonction de l'addenda présenté, sous réserve de la détermination du montant forfaitaire ;
- d'autoriser la signature de cet addenda par le maire, ainsi que par le directeur général et secrétaire-trésorier suite à la détermination du montant forfaitaire ;
- d'autoriser le paiement d'un montant forfaitaire à Sani-Éco inc. à titre d'indemnité pour excédents de rejets entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 septembre 2020, à être déterminé à un prochain conseil;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même l'excédent non affecté de la Municipalité et de toute subvention applicable.

2020-216 ADMINISTRATION EMPLOYÉ DE VOIRIE

ATTENDU le congé parental prévu du titulaire actuel du poste d'employé de voirie et environnement;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement;

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de ratifier l'embauche de monsieur Peter Kralik à titre de remplaçant pour le poste d'employé de voirie et environnement aux conditions prévues à la convention collective en vigueur à partir du 14 septembre 2020.

2020-217 URBANISME DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2020-0004

Nature et effets de la demande DM 2020-0004 :

Permettre une remise ayant une superficie de 29,8 mètres carrés lorsque la norme pour une remise selon l'article 70 du Règlement sur le zonage est de 25 mètres carrés.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 521 327 du cadastre du Québec (matricule 5711-16-2841) au 113, rue Labrecque à Brigham.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

2020-217 URBANISME DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2020-0004

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire remplacer sa fournaise à bois en mettant l'aménagement et la construction aux normes;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle fournaise est plus grande que l'ancienne;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'être obligé de construire une nouvelle remise et de modifier les conduites souterraines en conséquence ou d'être obligé d'installer la fournaise dehors s'agissent des préjudices sérieux pour le demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la fournaise sera à plus de 60 mètres des maisons des voisins et donc il n'y aura pas d'impact sur les voisins ni leur perte de jouissance de droits;

CONSIDÉRANT QUE la superficie supplémentaire demandée est jugée mineure;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une norme de Règlement du zonage et est conforme aux objectifs du Plan d'urbanisme;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accepter la recommandation du C.C.U. concernant l'acceptation de la demande qui a pour but de permettre une remise ayant une superficie de 29,8 mètres carrés lorsque la norme pour une remise selon l'article 70 du Règlement sur le zonage est de 25 mètres carrés.

2020-218 URBANISME DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2020-0005

Nature et effets de la demande DM 2020-0005 :

Permettre la construction d'un garage résidentiel isolé d'une superficie de 117,05 mètres carrés et permettre une hauteur de 7,3 mètres lorsque l'article 70 du règlement sur le zonage permet une superficie maximale de 90 mètres carrés sur un lot de 3 097,7 mètres carrés et une hauteur maximale de 6 mètres.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 520 310 du cadastre du Québec (matricule 5916-74-7034) au 100, rue Patrick à Brigham.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

2020-218 URBANISME DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2020-0005

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 17 août 2020, la hauteur demandée n'était pas jugée mineure, mais que le CCU avait une ouverture à ce qu'une hauteur supérieure à la norme, mais inférieure à la demande initiale soit proposée par le demandeur;

CONSIDÉRANT QU'une contreproposition pour la hauteur a été soumise par le demandeur;

CONSIDÉRANT QUE selon les données topographiques disponibles, la différence de hauteur entre le site du garage sur le plateau et le faîte de la maison est approximativement 6 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la maison et le garage ne font pas face à la même rue, mais que le toit d'un garage de 7,3 mètres de haut dépassera le faîte du toit de la maison;

CONSIDÉRANT QUE le CCU juge que le respect de la norme quant à la hauteur du bâtiment ne causera pas un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la contreproposition déposée implique une façade de bâtiment qui donne sur rue de 7,01 mètres et que l'écart avec la norme de 6 mètres n'est pas jugé mineur;

CONSIDÉRANT QUE la topographique locale accentuera une hauteur supérieure à la norme;

CONSIDÉRANT QU'une hauteur de garage de 7,3 mètres pourra causer un préjudice aux citoyens du secteur;

CONSIDÉRANT QU'un refus quant à la demande d'une superficie de 117,05 mètres carrés ne semblerait pas causer un préjudice sérieux au demandeur, mais qu'une superficie maximale de 110 mètres carrés ne semble pas causer préjudice au secteur;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accepter la recommandation du C.C.U. concernant le refus quant à la hauteur de 7,3 mètres lorsque l'article 70 du règlement sur le zonage permet une hauteur maximale de 6 mètres, ainsi que le refus quant à la demande qui a pour but de permettre la construction d'un garage résidentiel isolé d'une superficie de 117,05 mètres carrés lorsque l'article 70 du règlement sur le zonage permet une superficie maximale de 90 mètres carrés sur un lot de 3 097,7 mètres carrés, mais de permettre une superficie maximale d'implantation au sol de 110 mètres carrés.

2020-219 URBANISME CPTAQ – DEMANDE D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE AU 1279, CHEMIN HALLÉ EST, SUR LE LOT 3 521 796

ATTENDU la réception d'une demande, signée le 3 juillet 2020, du propriétaire du lot 3 521 796 pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture au 1279, chemin Hallé Est, lot 3 521 796;

ATTENDU l'analyse de la règlementation municipale;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- Que le projet de convertir un bâtiment agricole existant en résidence sur le lot 3 521 796 du cadastre du Québec n'est pas conforme à la réglementation municipale;
- Qu'il existe d'autres endroits sur le territoire de la Municipalité de Brigham où la construction résidentielle est permise.

4667

2020-220 VOIRIE

APPEL D'OFFRES 2020-17 TRAVAUX DE VOIRIE – PROJET INTERVENTIONS VARIÉES ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2020-17 :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Roger Dion et fils 2006 inc.	2 426 100,35 \$
Gestion Dexsen inc.	2 284 258,45 \$
Excavation St-Pierre Tremblay inc.	2 343 676,56 \$

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la soumission de Roger Dion et fils 2006 inc., celle-ci est entachée d'une irrégularité majeure qui a comme conséquence l'invalidité ou le rejet automatique de celle-ci;

ATTENDU en effet que la déclaration de ce soumissionnaire (Annexe II) est incomplète ce qui constitue une irrégularité portant sur un élément essentiel de l'appel d'offres;

ATTENDU l'erreur arithmétique dans la soumission de Gestion Dexsen inc., au demeurant sans effet sur son statut de plus bas soumissionnaire;

ATTENDU en effet que Gestion Dexsen inc. a additionné le montant de 3 options de ponceaux (art 2.2 et 7.2) et qu'en conséquence, le montant révisé de sa soumission est plutôt de 2 228 042,58 \$ incluant les taxes :

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt 2020-07, la plus basse soumission conforme pour l'exécution des travaux prévue au projet Interventions Variées dans la cadre de l'appel d'offres 2020-17 soit la proposition de Gestion Dexsen inc. au prix de 2 228 042,58 \$ taxes incluses:
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le règlement d'emprunt 2020-07;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-221 VOIRIE CONTRAT GRÉ À GRÉ SURVEILLANCE ET GESTION DES TRAVAUX INTERVENTIONS VARIÉES – DOSSIER 2017-750B ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de services de gré à gré pour des services professionnels pour la gestion et la surveillance de chantier relativement au projet Interventions Variées – Dossier 2017-750B ;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt 2020-07, l'offre de services de Tetra Tech daté du 19 août 2020, au montant forfaitaire de 30 000 \$ avant taxes pour la gestion et la surveillance de chantier relativement au projet Interventions Variées Dossier 2017-750B;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le règlement d'emprunt 2020-07;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité

2020-222 VOIRIE

APPEL DE PROPOSITION – CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX - INTERVENTIONS VARIÉES – DOSSIER 2017-750B ADJUDICATION

ATTENDU l'appel de proposition pour les services professionnels – Contrôle de la qualité des matériaux prévue au projet Interventions Variées – Dossier 2017-750B;

ATTENDU que Solmatech propose un coût forfaitaire comprenant plus d'heures d'ingénierie;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt 2020-07, la proposition en date du 31 août 2020 de Solmatech au prix de 18 258,30 \$ taxes en sus pour les services professionnels – Contrôle de la qualité des matériaux prévus au projet Interventions Variées – Dossier 2017-750B;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le règlement d'emprunt 2020-07;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-223 EAUX USÉES ET EAU POTABLE

2020-224
ENVIRONNEMENT

2020-225 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.		
	2020-226 LOISIRS ET CULTURE	
Aucun dossier.		
	2020-227 VARIA	
DON – FONDATION	N DES MALADIES DU CŒUR ET DE CANADA	E L'AVC DU
de 1994 à 2013, de la Mu appuyé par Gisèle Thériau	ar Normand Delisle, ancien maire et éga nicipalité de Brigham, il est proposé pa ult et résolu unanimement de faire un o n cœur et de l'AVC du Canada en sa mén	r Daniel Meunier, don de 100 \$ à la
	2020-228 PÉRIODE DE QUESTIONS	
	e de questions au cours de laquelle les pens à ses membres. Il n'y a pas de question	
1 0	r est mis à la disposition du public par le ont été mises à la disposition du public	
	2020-229 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	
Il est proposé par Réjean I de lever l'assemblée. Il est	Racine, appuyé par Philippe Dunn et rés : 19 h 59.	solu unanimement
Steve Neil Maire	Pierre Lefebvre Directeur général et secréta	uire-trésorier